

Formations Économique des membres du CSE (5 jours)



Public : Membres titulaires du CSE
14 apprenants maximum



Prérequis : aucun



Durée : 5 jours



Lieu : dans nos locaux ou dans les vôtres



Prix :
Inter : 450 €
TTC/jour/personne
pauses et déjeuner inclus
Intra : Nous contacter

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les marges de manœuvre du CSE dans le domaine économique ;
- Acquérir les notions comptables et financières pour la gestion du CSE ;
- Exercer pleinement les attributions économiques du CSE.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Identifier le fonctionnement du CSE

- Composition, bureau, commissions...
- Responsabilité civile et pénale du CSE
- L'assurance du CSE
- Obligation de discrétion et de confidentialité

MODULE 2 : Les moyens et les ressources du CSE

- Budget, formation, heures de délégation etc.
- Connaître le statut protecteur des membres du CSE
- Délit d'entrave : les contours

MODULE 3 : L'organisation des réunions du CSE

- Calendrier et déroulement
- Organisation, ordre du jour et procès-verbal
- Communication auprès des salariés
- Règlement intérieur
- Locaux du CSE et liberté de déplacement





Notre approche pédagogique :

Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;
Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM
Pratique : Évaluation sommative

MODULE 4 : L'ensemble des missions du CSE : économique, sociale et SSCT

- Les attributions générales du CSE
- Comprendre le fonctionnement de la Base de Données Économiques
- Données Sociales et Environnementales (BDESE)
- Connaître les informations et consultations récurrentes en matière économique et sociale
- Droit à l'expertise
- Acteur en matière de prévention
- Se prémunir de tout risque de redressement URSSAF
- Élaborer une bonne politique sociale et culturelle (monopole de gestion, critères objectifs...)

MODULE 5 : Les mécanismes et documents de base de la comptabilité

- Rôle de la comptabilité
- Le bilan : actif et passif
- Le compte de résultat : produits et charges
- Les annexes : lecture et compréhension du bilan et compte de résultat

MODULE 6 : S'initier aux notions de base de l'analyse financière

- L'objectif de l'analyse financière
- Les soldes intermédiaires : marge commerciale, la production de l'exercice, la valeur ajoutée, l'EBE, l'EBITDA, le seuil de rentabilité, les ratios etc.
- La capacité d'autofinancement, fond de roulement, les soldes intermédiaires etc.
- L'analyse dynamique de la trésorerie



Dispositif de suivi d'exécution de la formation et de l'évaluation des résultats :

Feuilles de présence ;
Formulaires d'évaluation de la formation ;
Attestation de fin de formation ;
Questionnaire de satisfaction.

MODULE 7 : Les différentes formes juridiques de l'entreprise

- Définition, les conditions de validité, typologie des formes juridiques etc.
- Les principales formes de sociétés (SA, SAS, SARL, etc.)
- Les formes de coopératives entre entreprises

MODULE 8 : Mieux appréhender les mécanismes de restructuration

- Les différentes formes de restructuration : fusion-acquisition, etc.
- Les fonctionnements organisationnels et administratifs de chaque restructuration

MODULE 9 : Comprendre les procédures de règlement des entreprises en difficulté

- Les situations de crise
- Structure des différentes procédures collectives
- Exercer le droit d'alerte en matière économique

MODULE 10 : L'épargne salariale

- Participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- L'épargne salariale : Participation, intéressement, PEE, PEI, PERCO etc.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le délai d'accès à la formation peut différer selon le financement choisi (fond propres, entreprise ou OPCO).

Si le client paie sur ses propres deniers, l'organisation de la formation se fait en fonction des emplois du temps de l'élève et de la formatrice ; si la formation se fait en groupe via une entreprise, des sessions sont programmées à l'avance.

Dans le cas d'un financement par OPCO il est recommandé de mettre en place un délai d'un mois entre la demande de prise en charge et le début de la formation pour être sûr du traitement du dossier et du financement.